

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Rennes 2 - Licence - Arts du spectacle - Parcours Théâtre

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Rennes 2 - Licence - Arts du spectacle - Parcours Théâtre	Jury par défaut	Tous les candidats	150	1248	825	1140	21	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS DU SPECTACLE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.
- * Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée
Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Objectifs :

La formation vise à doter les étudiants de bases solides en arts du spectacle, en suivant un enseignement bidisciplinaire en début de première année, qui se distingue dès le second semestre, en un parcours théâtre, et un parcours cinéma.

La formation apporte une connaissance approfondie d'oeuvres essentielles tant passées que récentes, de problématiques et d'outils théoriques propres à cette mention, et une compréhension du fonctionnement économique, juridique et institutionnel des arts du spectacle. Elle permet aux étudiants d'expérimenter un certain nombre de pratiques afin de se familiariser avec la vie professionnelle.

[En savoir plus](#) sur l'organisation des enseignements

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un préclassement automatisé a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux.

Le paramétrage de ce traitement automatisé a été effectué conformément aux attendus nationaux relatifs à la formation déclinés en critères que ses membres ont définis. Le traitement automatisé a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Démontrer des compétences dans l'usage de la langue française (syntaxe et argumentation). Démontrer un intérêt et/ou une expérience dans le domaine du spectacle vivant.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de terminale		Moyenne de notes de terminale	Essentiel
	Notes de français de première et des épreuves anticipées du baccalauréat		moyennes des notes de français de 1ère et des épreuves anticipées du bac	Essentiel
	Notes de philosophie		moyennes des notes de philosophie de l'année et de l'épreuve finale (selon situation)	Très important
	Notes en histoire géographie		moyennes des notes d'histoire-géographie de première et terminale (selon situation)	Très important
	Moyenne artistique		Notes des matières arts en première et terminale (selon situation)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Champ méthode de travail de la fiche Avenir	Très important
	Compétences en expression française et argumentation		Notes obtenues dans les matières mettant en œuvre la maîtrise orale et écrite de la langue française en 1ère et terminale ou dans la formation antérieure du candidat	Essentiel
	Compétences linguistiques		Notes de Langue Vivante 1 de première et terminale	Complémentaire

Savoir-être	Capacité à travailler de manière autonome	Autonomie du candidat telle qu'exprimée dans la fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé, en adéquation avec la formation demandée et démontrant un intérêt pour les arts de la scène	Très important
	Capacité à réussir	Champ capacité à réussir de la fiche Avenir	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Champ engagement citoyen de la fiche Avenir	Complémentaire

Signature :

Vincent Gouëset,
Président de l'établissement Université de Rennes 2